



## PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2024 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 31 octobre 2023 à 9 h 05 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Daniel Feeny, attaché politique et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Martin Beaulieu, directeur adjoint des centres de services de Hull et d'Aylmer, Rita Chahine, Infrastructures et projets, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, François Gagnon, chef de section – Budget, Finances, Renée Guénette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

L'équipe budgétaire est également présente dans la salle.

**RT20231031-P1**

### **PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2024 – FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2024 ET TARIFICATION 2024**

Présentation par monsieur Mario St-Pierre et madame Renée Guénette.

Plan de la présentation :

- Proposition budgétaire 2024;
- Modifications à la tarification 2024;
- Recommandations.

#### **RECOMMANDATIONS :**

##### **CP-FIN-2023-015**

Le comité exécutif recommande de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 3,9 % pour la catégorie non résidentielle et de 2,9 % pour toutes les autres catégories incluant le résidentiel, conformément au plan décennal financier 2023-2032.

##### **CP-FIN-2023-016**

Le comité exécutif recommande de décréter une hausse de taxes pour la catégorie des 6 logis et plus de 3,65 % afin de hausser le ratio des 6 logis et plus sur le résidentiel, de 0,01 par année conformément au plan financier à long terme 2023-2032. Cette hausse supplémentaire sera dédiée au logement social.

##### **CP-FIN-2023-017**

Le comité exécutif recommande de financer la bonification du plan de foresterie urbaine, du plan de gestion de l'eau et la charte de biodiversité avec le fonds d'initiative du plan climat.

**CP-FIN-2023-018**

Le comité exécutif recommande de hausser le tarif des matières résiduelles de 149,85 \$ à 156,44 \$.

**CP-FIN-2023-019**

Le comité exécutif recommande de décréter un taux d'intérêt de 10 % sur les arrérages de taxes.

**CP-FIN-2023-020**

Le comité exécutif recommande d'augmenter les droits de mutation pour la tranche d'imposition de 1 M\$ à 5 M\$ de 2.5 % à 3 %.

**CP-FIN-2023-021**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telle que proposée.

**CP-FIN-2023-022**

Le comité exécutif recommande d'accepter le budget 2024.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Un questionnaire est adressé par monsieur le conseiller Louis Sabourin relativement à l'indexation des contrats et mise à niveau (page 8). Il demande si cette indexation est à l'intérieur des contrats ou à leur échéance. Pour les propositions d'améliorations de services, il demande s'il serait possible d'avoir des diagrammes (page 9). Monsieur Sabourin demande par ailleurs si la Ville dispose des données relatives au nombre de piscines sur son territoire et si une vigie est réalisée. Concernant les arrérages, monsieur Sabourin demande si l'augmentation des revenus avec une augmentation des arrérages est connue et se questionne sur les conséquences pour les citoyens. En ce qui a trait aux indexations, monsieur St-Pierre explique qu'il y a deux facteurs : clause d'indexation annuelle des contrats en cours et renouvellement de contrats. Un historique sur les améliorations de services sera envoyé à tous. Par ailleurs, il y a environ 21 000 piscines à la Ville, monsieur St-Pierre donne des informations sur la vigie réalisée et les différents modes d'inspection mis en place. Pour les arrérages, un revenu supplémentaire de 350 000 \$ est prévu avec une augmentation du taux de 9 % à 10 %. Monsieur le conseiller Daniel Champagne mentionne que cette recommandation d'augmentation a été formulée préalablement au dépôt du rôle d'évaluation, dans un objectif d'arrimage avec les autres grandes villes.

Monsieur le conseiller Mike Duggan adresse un questionnaire en ce qui a trait à la croissance, il demande si des données sont disponibles à cet effet (augmentation des unités résidentielles et du nombre de portes), afin d'expliquer l'augmentation du budget à plus de 800 M\$. Des données sur les permis sont présentées par madame Catherine Marchand, avec certaines réserves.

Monsieur le conseiller Steve Moran se dit déçu de voir une volonté de faire moins avec moins, qu'il souhaiterait que nous puissions en faire plus avec moins (diversification des revenus, etc.). Il mentionne que les membres d'Action Gatineau vont proposer des améliorations aux recommandations, sans augmentation du taux de taxes de 2,9 %. Monsieur Moran ajoute que des priorités doivent être mises de l'avant dans un budget.

Un commentaire est lu par monsieur le conseiller Gilles Chagnon en ce qui a trait aux recommandations formulées par le comité exécutif et les difficiles décisions qui devront être prises en raison de la situation économique actuelle.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc accueille positivement les recommandations du comité exécutif, notamment en raison de leur cohérence avec le PFLT. En ce qui a trait au taux de taxation non résidentiel, monsieur Leclerc mentionne que l'augmentation visait à se comparer aux autres grandes villes. Il demande si la proposition permettra de se rapprocher du 3.20. Des explications sont données par monsieur St-Pierre, que cette moyenne provinciale ne sera pas atteinte dans les prochaines années. Monsieur Leclerc demande au comité exécutif s'il y a une volonté de tendre vers un rapprochement de la moyenne provinciale.

Concernant la hausse des dépenses de 7.5 % (page 5), madame la conseillère Anik Des Marais demande s'il y a une politique interne ou une cible visée pour atteindre un plafond maximum d'augmentation annuellement. Relativement au Plan climat et à l'acquisition de terrain (page 12), madame Des Marais demande si les sommes identifiées à ce tableau pourraient être utilisées à ces fins (ex. respect de la charte de la biodiversité). Monsieur St-Pierre mentionne qu'il n'y a pas de recommandation de plafond au PFLT. Monsieur Simon Rousseau mentionne que le conseil est souverain quant aux sommes disponibles au tableau de la page 12, mais que des priorités devront être établies et que la pression sera forte.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet adresse une question relative aux droits de mutation (page 22). Elle demande s'il y a une possibilité de fractionner la tranche 500 000 \$/ 1 000 000 \$, ce qui est confirmé par monsieur St-Pierre (possible à partir de 500 000 \$). Madame Lacasse-Brunet demande quelles seraient les possibilités de fractionnement et de revenus additionnels. Monsieur St-Pierre mentionne qu'une compilation pourrait être réalisée pour retour avec des données. Quant à la fragmentation, monsieur Champagne fournit certaines informations complémentaires.

Une précision est apportée par monsieur Leclerc relativement à sa question sur le rattrapage. Il mentionne que le PFLT recommandait d'agrandir l'écart entre le taux de taxation du résidentiel et du non résidentiel (+ de 1 %). Il demande s'il y a une volonté d'augmenter éventuellement cet écart. Monsieur Champagne mentionne en effet qu'il n'y a pas eu de recommandation à cet effet du comité exécutif cette année, considérant l'augmentation de l'an passé. Monsieur St-Pierre apporte un complément sur les recommandations prévues au PFLT pour le rattrapage, mentionnant qu'on se rapproche de la moyenne provinciale. Le rythme suivi prendra cependant un certain nombre d'années avant d'atteindre cette moyenne. Monsieur Leclerc demande s'il est possible d'avoir accès à la donnée relativement aux écarts mentionnés par monsieur Leclerc relativement à cet objectif de rattrapage vs PFLT.

Monsieur Champagne mentionne que le comité exécutif est ouvert à la proposition d'autres alternatives, dans le respect du 2,9 %, et que l'administration fait plus avec moins.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron demande si l'abolition des frais de retard en bibliothèque est prévue à l'amélioration des services (page 9). Monsieur Champagne mentionne que la proposition est toujours là et que 200 000 \$ de revenus autres devront être trouvés. Madame Miron demande aussi si le PSOC est concerné par les ajustements budgétaires et des précisions sont données par monsieur Yess Gacem (analyse de la demande supplémentaire à venir suite à la révision du PSOC).

À la page 22, madame la conseillère Olive Kamanyana demande pourquoi il y a un plafond à 1,5 % et la raison ayant motivé un taux à 3 % pour le 1 M\$ à 5 M\$. Monsieur Champagne mentionne qu'il s'agit d'une recommandation politique et monsieur St-Pierre ajoute une précision quant aux orientations limitées souhaitées sur le résidentiel, pour les valeurs en deçà de 1 M\$. Quant à la tarification pour les demandes de permis (page 25), madame Kamanyana demande si les services seront améliorés (échancier notamment) avec la hausse proposée. Monsieur Champagne mentionne que la tarification n'est pas nécessairement liée à une amélioration des services, mais la bonification vise un enlèvement avec l'ensemble des grandes villes. Madame Kamanyana ajoute que la Ville dépend beaucoup des revenus tenant lieu de taxes (page 17). Elle demande s'il y aurait une différence si le gouvernement fédéral décidait de changer les usages de ses bâtiments. Monsieur St-Pierre mentionne qu'il n'y aurait pas d'impact si les usages demeurent les mêmes. Toutefois, si les édifices à bureaux devenaient des édifices à logement, le taux de taxation ne serait pas le même et il y aurait une baisse de revenus considérables.

Concernant les données présentées à la page 23, monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne que les citoyens auront des attentes vs les améliorations de services. Pour l'augmentation des coûts de permis identifiés à la page 25, monsieur Duggan craint une perte de conformité. Il demande des explications concernant la hausse demandée pour le permis de démolition. Monsieur Champagne réitère que l'objectif de la tarification est un enlèvement avec les autres grandes villes. Monsieur Rousseau ajoute l'importance de bien évaluer les coûts de revient (frais administratifs pour la Ville).

Monsieur le conseiller Steven Boivin souhaite confirmer que le comité exécutif n'a pas recommandé l'abolition des frais de retard et rappelle la recommandation unanime de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Monsieur Champagne mentionne qu'une alternative devra être trouvée pour combler le manque de revenus associé (200 000 \$). Concernant le 2,9 %, monsieur Boivin demande à quoi équivaut l'augmentation de 1 % de taxe (6,3 M\$ - 31 \$/citoyen). Monsieur Boivin mentionne qu'il faut évaluer quelle est la capacité d'attendre des résultats vs la capacité de payer. Il mentionne qu'une alternative pourrait être trouvée pour le montant de 200 000 \$ pour les frais de retard, sur un budget de plus de 800 M\$. Monsieur Champagne mentionne que dans les faits, pour le citoyen, la hausse sera plus importante considérant le nouveau rôle d'évaluation.

Pour les tarifs identifiés aux pages 24 et 25, monsieur Moran demande s'il serait possible d'appliquer des taux différents pour une personne physique vs une personne morale. Il ajoute que certains tarifs ont des tendances plus sociales (location de plateaux, carte accès-Gatineau, etc.) et mentionne que ces tarifs devraient être regardés de façon différente. Il demande si une analyse a déjà été réalisée en fonction de ces tendances. Monsieur St-Pierre mentionne que des travaux seront réalisés par le Comité des finances dans le cadre du PFLT pour une révision des tarifs et que les éléments soulevés par monsieur Moran pourront être pris en considération. Quant à la distinction de tarifs entre personne physique et morale, monsieur Tanguay mentionne qu'il n'y a pas de possibilité, autre que les contraventions (car vs services rendus).

Toujours relativement aux tarifs, monsieur Leclerc mentionne que certaines augmentations ne sont peut-être pas cohérentes avec la capacité de payer (ex. demandes de vérification). Des précisions sont données par monsieur Tanguay sur les demandes de suspension de casier. Relativement au stationnement, monsieur Leclerc trouve que la cible n'est pas atteinte avec l'augmentation recommandée. Pour les intérêts sur les arrérages de taxes, monsieur Leclerc se questionne sur le bon moment pour cette hausse, considérant la situation économique actuelle. Sur la question du pourcentage, monsieur Champagne demande à monsieur St-Pierre si des données sont disponibles pour les autres grandes villes et des informations sont données (varie entre 12 et 15 % : intérêts et pénalités).

Madame la mairesse France Bélisle mentionne que Loisir Sport Outaouais dispose de budget pour les demandes de vérification d'antécédents pour les associations sportives. Madame Bélisle mentionne que la Ville fait bien quant à l'offre de services, dans le contexte budgétaire actuel. Elle fait également mention de la hausse du budget de la Ville et de la bonification des revenus à prévoir dans le cadre du pacte fiscal. Concernant la tarification, madame la mairesse réfère à la notion de déséquilibre, notamment vs les mesures d'écofiscalité. La hausse de la tarification vise à cibler des situations particulières, avec comparables, plutôt que d'augmenter de façon plus importante le taux de taxation. Madame la mairesse mentionne qu'actuellement, des employés de la Ville travaillent plus que ce que peut rapporter une demande de permis, d'où la nécessité de réviser certaines tarifications.

Concernant l'abolition des frais de retard des bibliothèques, monsieur Duggan se dit contre cette mesure, puisqu'ils encouragent une utilisation responsable des biens collectifs. Il propose une diminution sans les abolir, en prévoyant un fonds à cet effet.

Madame Kamanyana demande, pour les frais de retard dans les bibliothèques, s'il y a eu une évaluation des usagers et s'il y a eu démonstration que plus de gens utiliseraient les bibliothèques advenant cette abolition. Madame Kamanyana demande, à la page 18, si l'augmentation de 7,5 % a été analysée afin de déterminer qui subit majoritairement les impacts de cette hausse. Madame la mairesse mentionne qu'il s'agit d'une augmentation du budget global et non seulement des dépenses. Des explications sont données par monsieur St-Pierre en ce qui a trait aux impacts sur le citoyen. Madame Kamanyana aurait souhaité avoir une analyse plus détaillée sur les impacts. Monsieur Champagne précise que la hausse de taxes proposée est de 2,9 % (impact direct sur le citoyen) et que le tableau de dépenses vient identifier où sera affectée la hausse du budget.

Concernant la hausse pour le certificat de démolition, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin souhaiterait faire une distinction entre les démolitions avec ou sans projet de remplacement. Monsieur Tanguay mentionne qu'il est impossible de prévoir une telle distinction et apporte une précision quant à la possible émission de constats d'infraction.

Des précisions sont données par madame Miron quant aux impacts positifs de l'abolition des frais de retard (frais de recouvrement plus important que les frais de retard). Il y a une volonté d'abolir un obstacle sur la fréquentation des bibliothèques et plusieurs villes ont déjà adopté cette mesure. Monsieur Duggan se questionne sur les frais d'administration et la volonté d'encourager les bons comportements. Madame la mairesse demande si une étude a déjà été réalisée à Gatineau et madame Miron mentionne que des recommandations ont été formulées par les bibliothécaires de la Ville. Monsieur Boivin mentionne que plusieurs études démontrent que cette mesure favorise l'accès à la littérature et revient sur les recommandations de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Madame Kamanyana demande s'il y aura des recours advenant un non-retour d'un livre. Monsieur Gacem mentionne qu'il y aura une note au dossier advenant une telle situation. Madame la mairesse mentionne que cet élément, dans l'analyse d'équilibre vs déséquilibre, a été traité préalablement aux recommandations formulées. Elle adresse aussi un commentaire en ce qui a trait aux recommandations des différentes commissions et aux échanges tenus lors de comité plénier.

Monsieur Boivin souhaite proposer un amendement pour proposer l'abolition des frais de retards, appuyé par monsieur Champagne. Les discussions et les suivis de cet amendement seront traités vendredi.

**La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 11 h 10.**

**Monsieur François Gagnon ainsi que l'équipe budgétaire quittent la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 11 h 28.**

**Madame Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines et monsieur Simon Fournier, directeur, Police se joignent à la rencontre.**

**RT20231031-P2**

### **DG ET SES SERVICES**

Présentation par monsieur Simon Rousseau, accompagné de monsieur Simon Fournier, madame Linda Brouillette et des directeurs territoriaux.

Direction générale :

- Centres de service;
- Direction exécutive;
- Service de la performance et intelligence d'affaires;
- Service de police;
- Service des ressources humaines;
- Société de transport de l'Outaouais.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Steve Moran suggère d’avoir une présentation différente des documents annexés, afin d’avoir une vision d’ensemble, mais souligne la pertinence des informations soumises. Il mentionne par ailleurs que la dépense la plus importante de la Ville concerne les ressources humaines et demande si d’autres augmentations sont prévues à ce titre et quelles sont les améliorations souhaitées. Monsieur Rousseau remercie les élus du support demandé sur l’élément des ressources humaines, en ce qui a trait à la bonification de la masse salariale. Un indicateur possible est le ratio sur le nombre de citoyens desservis par un employé et la Ville de Gatineau est première à ce titre. Après 2024, des scénarios seront évalués afin de voir comment peut être stabilisée cette masse salariale et voir comment peuvent être optimisées les façons de faire. Monsieur Rousseau rassure également les élus sur les centres de services, aucun changement n’est visé pour le citoyen (modification : équipe des loisirs).

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande quelle est la vision d’un centre de services pour monsieur Rousseau. Monsieur Rousseau exprime sa vision d’une équipe accompagnant l’ élu dans des enjeux locaux et dans sa préparation pour des éléments stratégiques de la Ville. Il s’agit aussi d’un lieu de transaction pour le citoyen, lequel lieu veut être amélioré. Les directeurs territoriaux accompagnent également l’administration sur les enjeux territoriaux. Monsieur Leclerc se dit rassuré par les propos de monsieur Rousseau et souligne la référence à une « équipe ».

Madame la conseillère Olive Kamanyana trouve intéressants les mouvements réalisés depuis l’arrivée de monsieur Rousseau et le félicite pour les décisions prises. Madame Kamanyana mentionne que plusieurs coupures seront réalisées par la Ville de Montréal, que plusieurs postes vacants ne seront pas comblés et demande quelle est la valeur ajoutée des changements apportés à Gatineau et quel serait le message aux citoyens relativement à la masse salariale. Madame Kamanyana demande aussi quelles mesures seront prises à l’égard de la représentativité dans l’équipe des cadres de la Ville et demande comment se passe la sécurité avec l’augmentation des effectifs policiers. Monsieur Rousseau mentionne que le mot profondeur doit être retenu par les administrateurs lorsqu’on fait mention de la masse salariale, avec explications. Monsieur Rousseau ajoute qu’il faut souligner le travail des gestionnaires présents antérieurement, notamment en ce qui a trait à la bonne situation financière de la Ville. Pour le citoyen, la Direction générale veut vraiment être une organisation visant l’excellence du service aux citoyens (amélioration des délais, des services, etc.). Monsieur Rousseau mentionne que l’enjeu de l’EDI est préoccupant et que du travail reste à faire. Il ajoute que la Direction générale est accompagnée dans ce dossier. Madame Brouillette fournit des informations en résumant trois programmes qui seront mis en place par les ressources humaines et les actions réalisées en ce qui a trait à l’EDI. Monsieur Fournier fait également mention des actions mises en place pour l’EDI et donne des explications sur le plan des effectifs policiers, en réponse à madame Kamanyana.

Madame la mairesse France Bélisle réitère l’importance pour la Direction générale de rappeler aux élus le contexte actuel, notamment en ce qui a trait à la pénurie de personnel vs la capacité des équipes. Elle souhaite également insister sur la nécessité de devenir de meilleurs alliés avec différents partenaires, notamment la STO, face aux enjeux à venir dans les prochaines années. En ce qui a trait à la question de la diversité, madame la mairesse mentionne que la structure de financement et d’accompagnement du gouvernement est limitée et que des représentations devront être faites en ce sens.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin mentionne que la STO fait également face à une pénurie de personnel et que l’organisation est en attente d’informations du gouvernement face à l’aide financière à obtenir. Monsieur Blondin adresse par ailleurs une préoccupation en ce qui a trait aux centres de services, mentionnant que ce lieu constitue un lieu privilégié pour les élus. Il craint la perte d’un service de proximité, notamment pour les loisirs.

**La rencontre de travail sur l’étude du budget est suspendue à 12 h 07.**

**Madame Linda Brouillette et monsieur Simon Fournier quittent la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l’étude du budget à 13 h 05.**

**Monsieur le conseiller Denis Girouard prend son siège.**

Mesdames Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Josée Bellemare, directrice, Arts, culture et lettre, Alexandra Aubry-Richard, directrice, Centre d'appels non urgents 311 ainsi que messieurs Stéphan Amyot, directeur, Biens immobiliers, Denis Doucet, directeur, Sécurité incendie, Yvon Desjardins, directeur, Travaux publics, Justin Thibault, directeur, Interaction citoyenne, Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés et Carl Hallé, directeur, Technologies de l'information se joignent à la rencontre.

**RT20231031-P3****DGA – DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SES SERVICES**

Présentation par madame Catherine Marchand.

Direction générale adjointe - Développement durable :

- Bureau de coordination du centre-ville
- Bureau de développement économique
- Service de la mobilité
- Service de l'urbanisme et du développement durable
- Service de la transition écologique

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc mentionne que le conseil a adopté une résolution le 4 juillet 2023 relativement aux modifications de schéma pour le projet de tramway. Il souhaite savoir si les travaux avancent dans ce dossier et si le service dispose des ressources nécessaires pour travailler sur les éléments demandés. Madame Marchand mentionne que la modification requise est mineure, mais que certains arrimages sont faits en parallèle avec le bureau de projet pour faire une modification d'ensemble, notamment en ce qui a trait au ZATC. La demande ne requiert actuellement pas de ressources additionnelles.

Concernant le règlement omnibus, madame la conseillère Caroline Murray mentionne ne pas le maîtriser complètement considérant son heure tardive de présentation au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Elle demande si ce type de règlement est habituellement présenté en comité plénier et si des consultations pourraient être faites avec les élus des secteurs concernés. Madame Marchand mentionne que le suivi prévu est dans les caucus de secteur, expliquant que l'omnibus concerne des ajustements et non des changements majeurs.

Madame la conseillère Olive Kamanyana comprend que l'omnibus permettra à l'administration d'améliorer son efficacité dans le suivi des projets. Madame Marchand fait une relation avec les autres services de sa DGA et explique les travaux de collaboration réalisés. Elle fournit également des informations sur les actions réalisées avec les différents partenaires et celles à venir. Pour la revue du programme particulier d'urbanisme, madame Marchand explique que des travaux seront réalisés dans les prochains mois.

Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne le besoin de support des entrepreneurs et remercie les services pour leur sensibilité à cet égard.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin adresse un questionnement concernant le PHAQ et demande s'il y aura un allègement considérant que la Ville ne sera plus mandataire du programme. Madame Marchand explique qu'il y aura une révision considérant les changements dans le rôle de la Ville à l'égard de ce programme.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que plusieurs agriculteurs souhaiteraient avoir une ressource dédiée au niveau du SUDD. Madame Marchand mentionne qu'une réorganisation a récemment été faite au niveau du SUDD et que des travaux doivent se poursuivre avant de réfléchir à l'ajout de ressources. Une optimisation est à faire dans le panier de services du SUDD.

Madame la mairesse mentionne que des sommes seront disponibles pour le logement, mais que le détail reste à venir. Advenant le besoin de nouvelles ressources pour la gestion de ces nouveaux fonds, le comité exécutif veillera à prendre les décisions nécessaires en conséquence.

**Fin de la présentation à 13 h 30.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 13 h 38.**

**RT20231031-P4**

**DGA – GESTION DES ACTIFS ET DES PROJETS ET SES SERVICES**

Présentation par monsieur André Turgeon, accompagné de mesdames Chantal Marcotte, Rita Chahine et de messieurs Yvon Desjardins et Stéphan Amyot.

Direction générale adjointe – Gestion des actifs et des projets et ses services :

- Service des biens immobiliers (SBI)
- Service de la planification des actifs et des investissements (SPAI)
- Service des infrastructures et des projets (SIP)
- Service de l'eau et des matières résiduelles (SEMR)
- Service des travaux publics (STP)

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande des précisions sur l'installation des GPS dans les véhicules lourds pour le déneigement et des explications sont données par monsieur Desjardins. Monsieur Aubé demande également quelle est la volonté vs la reprise en régie de l'exploitation des postes de pompage de l'est, de l'usine d'épuration de Buckingham-Masson-Angers et du suivi des surverses (page 14) et demande si la Ville dispose des ressources nécessaires. Madame Marcotte mentionne que les études ont été réalisées, mais que la Ville devra effectivement s'assurer d'avoir les ressources requises pour ce faire, avec explications sur les possibilités.

Concernant le pavage, monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne qu'il y aura du retard dans les travaux et demande si ces retards sont occasionnés par le manque de ressources humaines ou de ressources financières. Il demande également quelles seraient les ressources nécessaires pour répondre aux objectifs fixés. Monsieur Turgeon fournit des explications en ce qui a trait au pavage, aux ressources disponibles et aux ressources requises.

À la page 8, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin fait référence à la mention relative aux difficultés de recrutement et demande quelles démarches sont réalisées pour attirer de nouveaux talents. Monsieur Desjardins mentionne avoir une bonne collaboration ainsi qu'une ouverture avec la partie syndicale en ce qui a trait aux avantages pour les emplois spécialisés. Madame Marcotte explique aussi les démarches réalisées avec le SRH dans le cadre de la révision des exigences associées à chacun des postes et pour le besoin de formation.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande des précisions sur les emplois financés à même le PIVM (page 4), à savoir si ces montants viendront diminuer l'enveloppe disponible pour les projets et des explications sont données par monsieur Turgeon.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin adresse un questionnement sur la stratégie d'acquisition de propriétés (page 12) et la volonté du gouvernement fédéral de se départir de certains immeubles. Il demande si le Service des biens immobiliers travaille à identifier les immeubles qui pourraient être intéressants à ce titre, dans un objectif de favoriser du logement social, communautaire ou abordable. Concernant le droit de préemption, monsieur Sabourin demande si des propriétés ont déjà été identifiées. Monsieur Amyot mentionne que les travaux ont déjà débuté, de concert avec le SUDD, et que des effectifs supplémentaires pourraient éventuellement être requis. Monsieur Sabourin demande si les propriétés identifiées pourront éventuellement être présentées, par exemple au comité choc. Monsieur Amyot mentionne que des travaux de collaboration et de consultation seront mis en place.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si les 17 personnes qui seront engagées permettront de réduire les échéanciers de réalisation des projets. Madame Chahine explique le mode de gestion de projets souhaité, afin d'améliorer les processus. Concernant la pénurie de main-d'œuvre, monsieur Rousseau confirme que les études font mention d'un pic en 2030 et ce dernier explique les outils technologiques qui pourraient être déployés dans un objectif d'optimisation. Il ajoute que le panier de services de la Ville pourrait également être révisé éventuellement et confirme que la Ville doit devenir une organisation très attractive et favoriser la rétention.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande comment l'administration pourra recourir aux moyens technologiques et automatisés afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre. Elle demande si la Ville est ouverte à regarder ce qui se fait ailleurs, dans un souci d'innovation. Monsieur Rousseau confirme que la Ville doit s'inspirer de ce qui se fait de mieux ailleurs dans le monde, mais que l'organisation fait face à certains enjeux TI, notamment quant au recrutement. Monsieur Rousseau fait mention des PAE et de l'importance de la bienveillance. Monsieur Desjardins fait référence à une conférence sur la santé mentale offerte aux employés des Travaux publics.

Quant au recrutement, monsieur le conseiller Denis Girouard demande si l'équivalence de l'expérience ne devrait pas être considérée, en l'absence de DES ou si de la formation ne pourrait pas être offerte à l'interne. Il adresse par ailleurs une question sur le projet pilote d'ajout d'un inhibiteur de corrosion (page 14) et demande si ce projet vise à conserver plus longtemps les équipements de la Ville. Monsieur Girouard demande si l'ajout de GPS a nécessité d'une entente avec le syndicat. Des explications sont données par madame Marcotte en ce qui a trait au projet d'inhibiteur et aux fins recherchées. Concernant les exigences académiques, madame Marcotte fait mention des démarches de formation réalisées à l'interne. Pour les GPS, monsieur Desjardins mentionne que des rencontres ont eu lieu avec le syndicat, que cet outil n'est pas utilisé dans un objectif disciplinaire, pour avoir des indicateurs et faire du balancement de charge. Il n'y a donc aucun enjeu syndical. Quant à l'exigence de DES, monsieur Rousseau mentionne que l'organisation travaille à la notion d'équivalence.

Madame la mairesse France Bélisle mentionne fonder beaucoup d'espoir sur le Service de la planification des investissements et des actifs et demande si ce service aura comme mandat de revoir la planification de séquence des appels d'offres. Monsieur Turgeon mentionne que le service aura en effet ce mandat, avec un bémol sur certains aspects. Madame la mairesse mentionne également que si ces séquences étaient révisées, les élus pourraient avoir un portrait plus tôt dans l'année du PIVM et des travaux à réaliser, afin d'avoir une plus grande marge de manœuvre dans la prise de décisions.

**La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 14 h 38.**

**Mesdames Chantal Marcotte et Rita Chahine et messieurs Stéphan Amyot et Yvon Desjardins quittent la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 14 h 55.**

**Mesdames Sonia Béland, directrice, Bureau de la sécurité civile, Annie Gaudreault, directrice, Affaires juridiques, Amélie Bourgon, directrice, Approvisionnement responsable et Alexandra Boivin, directrice, Évaluation se joignent à la rencontre.**

**RT20231031-P5**

**DGA – RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNAUTÉS ET SES SERVICES**

Présentation par monsieur Yess Gacem, accompagné de messieurs Sébastien Vallée, Denis Doucet, Justin Thibault et de mesdames Alexandra Aubry-Richard, Josée Bellemare, Sonia Béland et Marie-Hélène Rivard.

Direction générale adjointe – Relations citoyennes et communautés :

- Service de sécurité et incendie
- Bureau de la sécurité civile
- Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
- Service des arts, de la culture et des lettres
- Service des communications
- Service de l'interaction citoyenne
- Maison de la culture

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Mario Aubé se dit satisfait du virage marketing identifié à la page 9 et demande si des ressources seront requises pour l'affichage numérique. Madame Rivard mentionne que la majorité du budget du SCOM est pour les opérations courantes et non pour des projets. Les budgets pour les actions en communication sont directement dans les services.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande quelles dépenses sont prévues en 2024 avec l'enjeu de l'itinérance. Monsieur Gacem fait référence au budget de 5 M\$ voté par le conseil pour trouver une solution pérenne et donne des détails sur les travaux en cours avec le CISSSO et le Gîte-ami pour la réalisation de ce projet. Il fait mention des étapes également réalisées à l'interne par différents services de la Ville. Monsieur Gacem mentionne que monsieur Vallée travaille également sur le plan d'action, qui sera présenté en 2024.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande ce qui est fait pour le développement des communautés. Monsieur Gacem mentionne que la présentation porte sur les variations entre le budget 2023 et le budget 2024 et non sur l'ensemble des actions des services. Des informations sont données par monsieur Vallée en ce qui a trait aux communautés visées, qui fait référence également aux nombreux plans d'action en place.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin mentionne qu'un budget avait été voté il y a quelques années pour l'affichage numérique dans les centres communautaires, au bénéfice des organismes communautaires, et demande où en est ce projet. Monsieur Gacem mentionne que des recherches seront réalisées à cet effet.

Monsieur le conseiller Steven Boivin demande à quoi est associée la dépense de 532 000 \$ (page 6) pour le déplacement du budget. Madame Bellemare et monsieur Gacem mentionnent qu'il s'agit simplement d'un déplacement d'enveloppes budgétaires. Madame Guénette ajoute que certains éléments ont été replacés dans la cadre du projet PIVO.

**Fin de la présentation à 15 h 16.**

**Messieurs Sébastien Vallée, Denis Doucet, Justin Thibault et mesdames Alexandra Aubry-Richard, Josée Bellemare et Sonia Béland quittent la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 14 h 55.**

**RT20231031-P6**

**DGA – SERVICES ADMINISTRATIFS ET SES SERVICES**

Présentation par monsieur Christian Tanguay, accompagné de messieurs Mario St-Pierre et Carl Hallé ainsi que mesdames Annie Gaudreault, Alexandra Boivin, Amélie Bourgon et Véronique Denis.

Direction générale adjointe – Services administratifs :

- Service de l’approvisionnement responsable
- Service de l’évaluation
- Service des finances
- Service des technologies de l’information
- Service du greffe
- Services des affaires juridiques

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Marc Bureau adresse une préoccupation en ce qui a trait au peu d’expérience des ressources au Service des affaires juridiques et demande si l’absence de compétitivité est un élément. Monsieur Tanguay mentionne que le salaire est un élément, mais qu’il y a aussi l’impact de la charge de travail, de la flexibilité et du climat de travail. En complément, madame Gaudreault ajoute que le droit municipal est peu enseigné dans les facultés de droit et que nous devons faire nos propres formations à l’interne. Des partenariats sont aussi créés avec l’UQO et le CÉGEP pour le recrutement de nouvelles ressources et madame Gaudreault ajoute travailler au bien-être de l’équipe.

Relativement à PIVO, madame la conseillère Anik Des Marais demande si ce système permettra de rendre des comptes plus facilement sur différents projets. Des précisions sont données par monsieur Tanguay quant aux possibilités qui seront offertes avec PIVO, notamment en termes d’indicateurs de gestion.

Madame la mairesse France Bélisle mentionne que des employés de la Ville deviendront chargés de cours à la faculté de droit et que la Ville pourra accueillir des stagiaires rémunérés, afin d’attirer des talents. Concernant l’accès à l’information, madame la mairesse mentionne avoir hâte de voir le chantier de la diffusion proactive aboutir. Monsieur Tanguay mentionne qu’un budget est prévu au PDI pour l’embauche de ressources pour la gestion documentaire et qu’un programme de numérisation sera mis en place.

**Fin de la rencontre de travail sur l’étude du budget public à 15 h 38.**